

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 21 novembre 2024

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

N°2024/155 – Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 24 octobre 2024 - approuvée

FINANCES

N°2024/156 – Décision modificative n°5 - Budget principal – approuvée

N°2024/157 – Décision modificative n°2 - Budget annexe « assainissement » - approuvée

N°2024/158 – Justification de la subvention au budget annexe complexe aquatique – année 2024 – approuvée

N°2024/159 – Remboursements de frais des budgets annexes au budget principal – approuvée

N°2024/160 – Convention d'engagement partenarial 2025-2027 avec la Direction départementale des Finances Publiques du Calvados – approuvée

N°2024/161 – Autorisation de mouvements sur le compte 1068 – approuvée

N°2024/162 – Renouvellement des cartes d'achat – approuvée

N°2024/163 – Attribution de fonds de concours – approuvée

ADMINISTRATION GENERALE

N°2024/164 – Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau siège administratif communautaire : choix des candidats admis à concourir – approuvée

N°2024/165 – Membres des commissions thématiques : décision modificative n°16 – approuvée

N°2024/166 – Achat d'un terrain pour la construction de logements de mise en protection pour les personnes victimes de violences intra-familiales – approuvée

N°2024/167 – Marché de prestations de services d'assurances « I.A.R.D. » : avenant n°2 au lot n°3 « Flotte automobile et risques annexes » – approuvée

N°2024/168 – Composition du conseil communautaire à partir du 1er janvier 2025 – approuvée

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

N°2024/169 – Avis sur le Schéma régional des carrières (SRC) de Normandie – approuvée

N°2024/170 – Projet modificatif du parc éolien autorisé des Portes du Pays d'Auge – Communes de Valambray et Mézidon Vallée d'Auge – approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N°2024/171 – Décision modificative : achat à la SAFER de la parcelle AM002 à Argences - approuvée

VOIES

N°2024/172 – Groupement de commande avec la commune de Moul-Chicheboville pour les travaux de sécurisation de la rue Rembrandt Bugatti – approuvée

N°2024/173 – Convention ENEDIS à Moul – approuvée

N°2024/174 – Lancement de la consultation pour les travaux de création d'une piste cyclable entre Argences et Vimont – approuvée

ASSAINISSEMENT

N°2024/175 – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de Service Public de l'assainissement – Année 2023 – approuvée

N°2024/176 – Attribution du marché de travaux pour la seconde partie du programme de travaux d'assainissement collectif 2023 – approuvée

OTRI

N°2024/177 – Modification du règlement de fonctionnement de la déchèterie Otri – approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.